



HAL
open science

Mobilités résidentielles et stratégies sociales dans les petits centres urbains sétifiens (Algérie)

Saïd Belguidoum

► **To cite this version:**

Saïd Belguidoum. Mobilités résidentielles et stratégies sociales dans les petits centres urbains sétifiens (Algérie). Robert Escallier, Pierre Signoles. Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe, tome 2 (28), Urbama, pp.303-322, 1995, 978-2-86906-087-6. halshs-01673196

HAL Id: halshs-01673196

<https://shs.hal.science/halshs-01673196>

Submitted on 22 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES ET STRATÉGIES SOCIALES DANS LES PETITS CENTRES URBAINS SÉTIFIENS (ALGÉRIE)

par Saïd BELGUIDOUM

*Maître de Conférences en Sociologie à l'I.U.T. d'Aix-en-Provence,
Université d'Aix-Marseille II*

Depuis une vingtaine d'années, l'émergence des petites et moyennes agglomérations est l'un des faits les plus remarquables qui caractérisent l'espace de la société algérienne et son réseau urbain. Curieusement, ce phénomène, dont l'ampleur est mise en évidence par les résultats des derniers recensements, est assez peu étudié. Les sociologues n'en ont pas encore fait un terrain d'étude et, hormis les géographes¹, rares sont les spécialistes des Sciences Humaines qui ont essayé de le comprendre. Pourtant les interrogations sociologiques le concernant peuvent être nombreuses, notamment celles relatives à la structuration sociale de ces petites villes.

Quelle est la composante sociale de ces agglomérations ? Qui en sont les différents agents, quelles trajectoires ont-ils suivies et quelles stratégies poursuivent-ils ? À partir de quelle logique sociale ces nouvelles agglomérations ont-elles favorisé l'émergence de groupes sociaux spécifiques, néo-urbains ?

Ces interrogations sont d'autant plus importantes que le processus de structuration sociale et économique de la société algérienne est non seulement inachevé mais problématique dans son devenir. Les petites et moyennes agglomérations, du fait de la place qu'elles occupent dans le tissu spatial, ne peuvent être ignorées, sous peine de ne pas comprendre la nouvelle réalité algérienne. À travers une série d'enquêtes menées durant l'été 1991 dans quatre petits centres de la wilaya de Sétif (Bougaa, Aïn El Kébira, Aïn Arnat et Aïn Azel), nous proposons d'apporter des réponses à ces questions et, ainsi, de contribuer à une sociologie de la petite ville en Algérie (cf. figure 1).

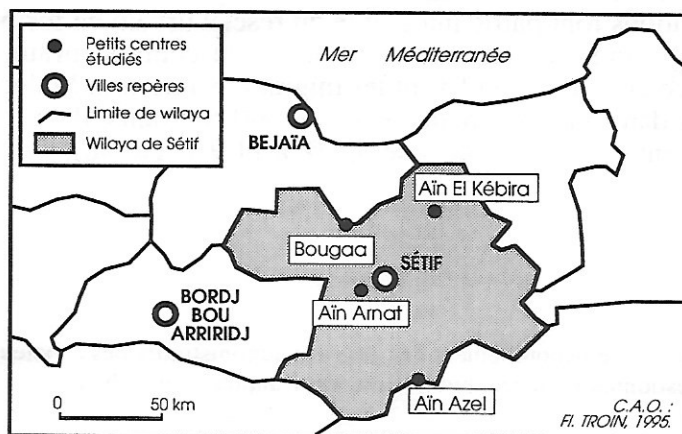


FIGURE 1 :
LOCALISATION DES QUATRE CENTRES
ÉTUDIÉS DANS L'EST ALGÉRIEN.

¹ 1 • PRENANT A. et SEMMOUD B., 1977 : *Les nouvelles périphéries urbaines en Algérie : une rupture avec les oppositions traditionnelles centre-périphérie*. Table-Ronde sur l'Urbanisation au Maghreb, Fascicule de recherches n° 3, URBAMA, Tours, multigraphié. 2 • PRENANT A. : La mutation en cours des modes de croissance urbaine en Algérie. In *Hérodote*, 1^{er} trimestre 1980, n° 17/18. 3 • PRENANT A. : Un épouvantail : l'"hypertrophie" d'Alger. Mythes et réalité. *Cahiers du GREMAMO*, n° 5, Université Paris VII. 4 • COTE M., 1985 : *La petite ville et sa place dans le développement algérien*. multigraphié, 17 pages.

I - LE LOTISSEMENT, EXPRESSION DE LA CROISSANCE URBAINE

L'absence de monographies socio-économiques et surtout sociologiques nous a conduit à travailler en premier lieu sur une population qui reflète (avec celle de l'habitat collectif) le phénomène de croissance des agglomérations : celle des **lotissements**². Les programmes de lotissement remontent à la fin des années 70, lorsque l'État, voulant contrôler le développement urbain, s'est doté d'outils de gestion urbaine et a obligé les communes à constituer des réserves foncières. Ce sont sur ces dernières que les programmes d'habitat ont été réalisés sous la forme d'ensembles collectifs et de lotissements pour maisons individuelles. L'importance des lotissements est inégale selon les agglomérations que nous avons retenues. À Aïn El Kébira seuls 181 lots ont été distribués, alors que l'habitat collectif y est très nombreux : 1 200 logements. Bougaa connaît une situation moins contrastée : 282 lots pour 500 logements en collectif. Inversement, Aïn Arnat et Aïn Azel sont pratiquement dépourvues d'ensembles collectifs (des projets de 120 logements sont en cours de réalisation), mais totalisent chacune un millier de lots à bâtir. Pour ces deux dernières localités, le lotissement est bien l'élément essentiel de leur croissance. Pour Aïn El Kébira et Bougaa, il est appelé à jouer un rôle accru (au moment de nos enquêtes, de nouvelles réserves foncières commençaient à être loties). Tout en étant l'expression de l'urbanisation de ces agglomérations, **le lotissement présente comme autre intérêt d'être un terrain propice à l'étude de la société locale et surtout de son dynamisme. Nouveau quartier, il cristallise des stratégies sociales dont la finalité est de promouvoir de nouveaux modes de vie et une inscription nouvelle dans l'espace urbain**³. En effet, la politique du lotissement est sous-tendue par une réglementation stricte au niveau des textes (même si le contrôle est assez laxiste). Les bâtisses sont à usage résidentiel et doivent répondre à des normes précises de construction et d'architecture : plan d'occupation du sol (60 % bâti et 40 % non bâti), traitement du "devant" (jardin, mur de clôture), alignement sur la rue et respect du trottoir, gabarit de type R+1, matériaux de construction, etc. En adhérant à ces dispositions l'acheteur du lot accepte formellement de s'insérer dans une nouvelle logique d'habiter. En favorisant le développement des lotissements, les autorités publiques tentent de mieux maîtriser l'espace urbain tout en répondant à une aspiration sociale et culturelle des populations. Mais en fixant des règles aux implications économiques sélectives, les autorités s'adressent avant tout à des catégories sociales qui ne sont pas forcément représentatives de la localité. Qu'en est-il dans la pratique ?

II - PRÉSENTATION DES AGGLOMÉRATIONS DE BOUGAA, AÏN EL KÉBIRA, AÏN ARNAT ET AÏN AZEL

La formation de ces nouveaux quartiers est intimement liée au développement des localités auxquelles ils appartiennent. Ces agglomérations font partie intégrante du réseau urbain en formation dont la ville de Sétif est le pôle⁴. En vingt-cinq ans, ces anciens bourgs ou centres ruraux sont devenus de petits centres urbains ou infra-urbains captant et fixant les migrations internes. Malgré des tailles assez différentes, bien que comprises dans une fourchette de 4 à 20 000 habitants, il ont connu un très fort taux de croissance, notamment entre 1977 et 1987 (de 5,5 % à 11,9 % par an).

² L'analyse qui suit s'appuie sur deux types de sources : le dépouillement des dossiers administratifs des acheteurs des lots à bâtir (1 730 dossiers) et une enquête par questionnaire menée durant l'été 1991 auprès d'un échantillon de 137 familles.

³ Une étude que nous avons réalisée en 1985 sur les lotissements de la ville de Sétif montre l'importance des enjeux sociaux du lotissement. Voir : S. BELGUIDOUM et D. MILLET, *Détournements et retournements des modèles urbains et architecturaux à Sétif*, in *Stratégies urbaines dans les pays en voie de développement*, L'Harmattan, Paris, 1987, vol 2, pp. 228-247. Sur les nouveaux quartiers lotis, voir également : A. BENDJELID, A. PRENANT et A. SERDOUN, *Nédroma 1983, exurbanisation et desserrement d'une petite ville ancienne longtemps marginalisée*, Actes de la Table-Ronde du C.R.I.D.S.S.H., Oran, décembre 1983.

⁴ Sétif (180 000 habitants) est le chef-lieu d'une wilaya qui comptait un million d'habitants en 1987 ; le tiers de cette population résidait dans onze agglomérations urbaines et semi-urbaines.

Tableau 1 : Évolution de la population de 1954 à 1987.

	Population des agglomérations				Taux de croissance annuel	
	1954	1966	1977	1987	1966-77	1977-87
Bougaa	1 325	6 379	9 564	16 813	+ 3,80	+ 5,74
Aïn El Kébira	1 037	2 009	3 369	10 531	+ 4,88	+ 11,95
Aïn Arnat	287	1 500	2 237	3 862	+ 3,75	+ 5,56
Aïn Azel	2 635	4 755	9 261	17 749	+ 6,34	+ 6,65
Ensemble (urbain) wilaya de Sétif	n.d.	113 829 (6 agglo.)	193 328 (7 agglo.)	322 231 (11 agglo.)		

n.d. = non déterminé

Source : R.G.P.H. 1987, Wilaya de Sétif, données communales (agglomérations et zones éparses).

Ce phénomène d'attraction et de regroupement de populations est une conséquence directe des changements radicaux intervenus dans les économies locales. Jusqu'au milieu des années 60, le Sétifois a été une région essentiellement rurale et agricole. La décomposition des milieux agraires traditionnels, notamment dans les montagnes, fait qu'aujourd'hui le poids de l'agriculture dans la structure des activités est des plus réduit. Seule l'introduction de la petite hydraulique agricole a-t-elle permis, dans les Hautes Plaines, au début des années 70, l'essor d'une petite paysannerie de production marchande (maraîchage), encouragée par la demande des marchés urbains. C'est ce qui explique que Aïn Arnat et Aïn Azel conservent un taux encore relativement élevé d'agriculteurs sur leurs territoires communaux (respectivement 21,8 % et 15 %), alors que pour Bougaa et Aïn El Kébira il n'est plus que de 5 %.

Parallèlement à cette crise des agricultures locales, la mise en œuvre de politiques étatiques de développement a eu des effets majeurs sur la vie économique et sociale. Les implantations industrielles, les activités de construction et de travaux publics et le développement des activités de services (administration, commerces et artisanat de service), tout en introduisant des occupations économiques (le taux d'emploi est de 80 %), des sources de revenus et des modes de vie nouveaux, ont largement contribué à changer le visage de la région. À côté du secteur public, initiateur des changements, et/ou en aval, une dynamique privée plus ou moins visible a pris forme. Du fait de l'omniprésence étatique, elle opère principalement dans la sphère des services. Ainsi la masse salariale distribuée mensuellement par les organismes publics permet à nombre d'activités de commerce et de services de se développer (on dénombre une moyenne d'une activité de commerce ou d'artisanat de service pour 75 habitants).

Les facteurs du dynamisme de ces localités ne sont pas identiques. Aïn El Kébira a un caractère industriel assez marqué (24 % de sa population active et 1 600 emplois). Aïn Arnat et Aïn Azel ont une base d'activités centrée sur les services. Seule Bougaa présente un certain équilibre entre industrie, B.T.P. et services. Mais toutes ces activités sont fortement attractives pour des populations qui, dans un passé encore récent, ne trouvaient comme seule alternative à la paupérisation des campagnes que l'émigration vers les grandes villes ou la France.

Tableau 2 : Répartition de la population occupée par secteur d'activités (1987).

	Population occupée	Agriculture		Industrie		B.T.P.		Autres	
		effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %
Bougaa	3 745	190	5,1	484	12,9	564	15,1	2 507	66,9
Aïn El Kébira	3 638	194	5,3	870	23,9	861	23,7	1 713	47,1
Aïn Arnat	2 828	617	21,8	314	11,1	568	20,1	1 329	47,0
Aïn Azel	4 089	615	15,0	655	16,0	824	20,2	1 995	48,8
Ensemble (urbain) wilaya de Sétif	154 794	26 528	17,1	15 441	10,0	37 141	24,0	75 684	48,9

Source : R.G.P.H. 1987, Wilaya de Sétif, données communales (agglomérations et zones éparses).

C'est dans ce cadre que se développent les nouveaux quartiers résidentiels, objets de notre étude, expression de l'urbanisation en cours et d'une urbanité à venir. L'étude des populations de ces

quartiers à travers leurs origines géographiques, la répartition socio-professionnelle, les structures familiales et les pratiques de construction doit nous permettre de définir la nature sociale de ces nouveaux quartiers et d'expliquer la logique qui sous-tend leur constitution.

III - MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES, MIGRATIONS, AIRES D'ATTRACTION ET NOUVELLES DISTRIBUTIONS SPATIALES DES AGGLOMÉRATIONS

A - Migrations et fixations : les itinéraires

Nouvelles agglomérations urbaines ou infra-urbaines, nouveaux quartiers, la première interrogation qui surgit à leur propos concerne l'origine de leurs populations. La dernière résidence et les lieux de naissance des chefs de famille permettent de repérer les itinéraires. La tendance qui se dégage est qu'une très nette majorité de leurs habitants (64 % d'après les dossiers et 67 % d'après l'enquête) résidait déjà dans les localités concernées. Mais ils ne sont que 59 % (dossiers) ou 38 % (enquête) à y être nés⁵.

Tableau 3 : Origine géographique des populations des quartiers étudiés.

	Dernière résidence au chef-lieu				Chefs de famille nés au chef-lieu			
	Dossiers		Enquête		Dossiers		Enquête	
	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %
Bougaa	154	63,9	29	78,4	143	53,9	17	45,9
Aïn El Kébira	125	74,4	-	-	41	24,4	-	-
Aïn Arnat	33	20,5	13	32,5	159	43,6	10	25,0
Aïn Azel	795	83,3	50	83,3	676	70,7	25	41,7
TOTAL	1 107	64,0	92	67,2	1 019	58,9	52	38,0

Sources : Enquêtes personnelles et dépouillement des dossiers de lotissements.

De l'analyse détaillée de ces deux indicateurs, trois cas de figure peuvent être identifiés, pour décrire le processus de peuplement et de fixation de la population.

1 - Une mobilité résidentielle interne

Tableau 4 : Types et statuts de la dernière résidence [cas des mobilités internes] (en %).

	Maison individuelle			Location	Habitat collectif		Hébergement prêté	Pas de réponse
	Propriété familiale				Propriétaire	Locataire		
	Héritée	Achetée	Construite					
Bougaa	20,7	24,1	6,9	27,6	13,8	6,9	-	-
Aïn El Kébira	64,8	7,2	-	-	-	28,0	-	-
Aïn Arnat	30,8	-	-	46,2	-	7,7	15,3	-
Aïn Azel	38,0	26,0	10,0	16,0	2,0	-	4,0	4,0

Sources : Enquêtes personnelles et dépouillement des dossiers de lotissements.

La mobilité résidentielle "interne" concerne les 65 % d'habitants qui résidaient déjà dans la localité avant de s'installer dans l'un des lotissements étudiés. Leur installation est plus ou moins

⁵ Les données de l'enquête sont plus proches de la réalité. En effet, par mesure de simplification, il a été porté sur les dossiers la commune de naissance et non le lieu précis de cette naissance. De plus, des transactions foncières ont eu lieu entre les périodes de constitution des dossiers et du déroulement de l'enquête, ce qui a modifié sensiblement la composante humaine de ces quartiers. Néanmoins, nous avons juxtaposé les données des deux sources pour permettre leur comparaison.

ancienne et peut remonter à la (aux) génération(s) précédente(s). Leurs pratiques de construction s'inscrivent dans des stratégies résidentielles internes à la localité et participent à une redistribution de l'espace habité. Les causes de cette mobilité tiennent le plus souvent aux types et statuts de la dernière résidence.

L'exiguïté de ces habitations (plus de 50 % sont des propriétés collectives familiales où cohabitent plusieurs ménages), la précarité et parfois l'insalubrité (la quasi-totalité des habitations familiales sont des constructions anciennes de type traditionnel) en sont les causes principales. La volonté d'accéder à la maison individuelle (au moins 28 % des constructeurs de Aïn El Kébira et 20 % de ceux de Bougaa résident en habitat collectif) est également une cause fréquente. L'amélioration du cadre de vie reste le dénominateur commun à cette population.

Ces stratégies résidentielles, avant d'être internes, se situent dans un processus à plusieurs étapes. La différence entre lieux de naissance et la dernière résidence est significative d'une **mobilité en plusieurs temps** : une phase de migration vers l'agglomération et une phase de fixation définitive. En effet, plus de la moitié de la population n'est pas originaire de ces localités (76 % pour Aïn El Kébira et environ 60 % pour les autres). Le processus peut se décrire de la manière suivante : quittant leurs douars d'origine, les migrants (le citadin actuel ou ses parents) s'installent d'abord au vieux bourg colonial ou à sa périphérie (cas de Bougaa et Aïn Azel), ou encore dans les ensembles collectifs qui ont accompagné l'implantation des unités industrielles (cas de Aïn El Kébira). Certains passeront par ces deux types d'habitat. Puis, l'achat du lot et le démarrage de la construction marqueront l'achèvement de cet itinéraire migratoire.

2 - Un processus d'installation directe

Moins fréquent, ce deuxième cas de figure correspond à la population venue de l'extérieur de la localité. Elle représente de 11 % (dossiers) à 18 % (enquête) des lotisseurs. L'acquisition du lot est alors le moyen soit de venir directement des campagnes (6 à 13 %), soit de fuir la grande ville (5 %) pour des raisons liées à la crise du logement et/ou à l'emploi. Ainsi, à côté du flux traditionnel de l'exode rural, apparaît une **tendance récente d'exode urbain ou de desserrement**, appelée à s'amplifier, et dont Aïn Arnat est l'illustration.

3 - Un processus de retour

Cet itinéraire est d'abord le fait des émigrés en Europe (la France principalement). Ceux-ci représentent un peu plus de 10 % de la population. Originaires pour la plupart des campagnes environnantes, ils choisissent le chef-lieu pour vivre leur retraite et/ou préparer leur reconversion sociale (habitation et local de commerce). Ce processus de retour est aussi le fait de populations qui, ayant migré de la campagne vers d'autres villes, saisissent la possibilité offerte de se réinstaller près de leur lieu d'origine. Ce dernier cas est particulièrement fréquent à Aïn Arnat.

Tableau 5 : Origine de la population dont la dernière résidence est extérieure aux agglomérations étudiées (en %).

Origines	Bougaa		Aïn El Kébira		Aïn Arnat		Aïn Azel		TOTAL	
	Résid.	Naiss.	Résid.	Naiss.	Résid.	Naiss.	Résid.	Naiss.	Résid.	Naiss.
Territoire du cercle proche	7,9	23,2	10,7	64,9	21,1	13,1	0,3	13,1	4,3	19,5
Communes voisines	0,8	-	4,2	-	1,9	-	0,8	-	1,2	-
Autres communes de la wilaya	0,4	2,5	0,6	2,4	1,2	9,0	-	1,1	0,2	3,1
Sétif-ville	0,8	0,4	1,2	2,4	24,2	17,3	0,2	0,6	2,6	4,3
Autres wilaya	4,6	4,6	2,4	4,8	4,3	6,6	2,3	12,4	2,5	9,1
Europe	12,9	0,4	6,5	-	20,5	-	13,0	0,2	11,5	0,2
TOTAL	27,4	31,1	25,6	74,5	73,3	46,0	16,7	27,4	22,3	36,2

Tableau 6 : Origine de la population dont la dernière résidence est extérieure aux agglomérations (en %).

Origines	Bouгаа		Aïn Arnat		Aïn Azel		TOTAL	
	Résid.	Naiss.	Résid.	Naiss.	Résid.	Naiss.	Résid.	Naiss.
Territoire du cercle proche	5,4	10,8	17,5	17,5	3,3	33,3	8,0	22,6
Communes voisines	-	40,5	-	22,5	5,0	16,7	2,2	24,8
Autres communes de la wilaya	-	-	5,0	20,0	-	3,3	1,5	7,3
Sétif-ville	-	-	32,5	2,5	1,6	1,6	10,2	1,5
Autres wilaya	5,4	2,7	7,5	7,5	5,0	3,3	5,8	4,4
Europe	21,6	-	2,5*	-	11,7	-	2,9	-
TOTAL	32,4	54,1	65,0	70,0	26,6	58,2	39,6	60,6

* Le faible taux à Aïn Arnat de résidents en Europe est lié au fait que l'enquête, dans cette agglomération, a été réalisée au mois de juin, c'est-à-dire avant les vacances d'été durant lesquelles les émigrés rentrent.

Source : Enquêtes personnelles.

B - Spécificités des itinéraires migratoires

Les tendances identifiées pour les quatre localités réunies sont à nuancer. Aïn El Kébira et Aïn Arnat présentent des rapports inversés entre les lieux de naissance et ceux de la dernière résidence. C'est ainsi que si 74 % des lotisseurs de Aïn El Kébira habitaient déjà la localité, ils n'étaient que 20 % à Aïn Arnat. Inversement, ils ne sont que 24,4 % à être nés à Aïn El Kébira pour 43,6 % à Aïn Arnat. Ceci est dû au fait que la formation de ces deux agglomérations a suivi des logiques différentes, ce qui a agi sur les modes d'attraction de la population. Petit bourg colonial, Aïn El Kébira a enregistré son essor grâce à l'industrie. Elle a attiré vers elle une population jeune, provenant d'un milieu rural et s'inscrivant ainsi dans un processus d'urbano-genèse : l'implantation d'activités y a précédé les flux migratoires. Aïn Arnat par contre est la plus récente des agglomérations étudiées. Sa proximité de Sétif a fait que le bourg, comme le territoire communal, ont longtemps appartenu à l'aire d'attraction sétifienne. La décision, en 1985, d'en faire un chef-lieu de daïra et d'y délocaliser un certain nombre de services administratifs, transforme cette banlieue rurale de Sétif en une agglomération de desserrement tant au niveau des équipements que de l'habitat. C'est vers elle qu'un certain nombre d'anciens migrants, originaires de son territoire, se retournent. C'est ce qui explique qu'elle est la seule agglomération à enregistrer un taux d'originaires de naissance plus élevé que celui des derniers résidents (43,6 % contre 20,5 %).

Agglomération de desserrement, Aïn Arnat présente deux variantes par rapport aux trois principaux cas de figure cités précédemment. D'une part le processus de fixation par étape y suit un cheminement différent : exode vers Sétif puis retour avec installation dans les quartiers nouvellement lotis (24 % - dossiers, 32,5 % - enquête). D'autre part, c'est elle qui, avec 17 % de ses lotisseurs, accueille l'essentiel (85 %) des chefs de famille nés en milieu urbain (principalement à Sétif).

C - Les aires d'attraction des agglomérations

Ainsi, si ces nouveaux quartiers sont d'abord peuplés par les habitants les plus anciens, leurs composantes reflètent néanmoins ce qui constitue leurs aires d'influence. Il apparaît de manière très explicite qu'autour de chacune d'elles trois aires d'où sont issus leurs populations se dessinent (figure 2).

- Une aire directe : d'un rayon de 5 à 15 km, cet espace est constitué de leurs territoires ruraux qui intègre les hameaux, les petits bourgs et les zones d'habitat épars (22,6 % des naissances).

- Une aire semi-directe : elle englobe le territoire des communes jouxtant celles qui constituent l'aire directe. Cet espace n'est pas de la seule exclusivité de ces localités puisqu'il est partagé avec d'autres agglomérations de même nature (Aïn Oulèmene vis-à-vis de Aïn Azel, Akbou et Kherrata

pour la partie nord et sud-ouest de Bougaa, Djemila et El Eulma pour Aïn El Kébira, Aïn Taghrout en plus de Sétif pour Aïn Arnat) ; 24,8 % des populations enquêtées appartiennent à cette aire.

- Une aire non localisée précisément : elle correspond à quelque 12 % de personnes originaires de communes plus ou moins éloignées, de grandes villes ou de régions autres que celle de Sétif.

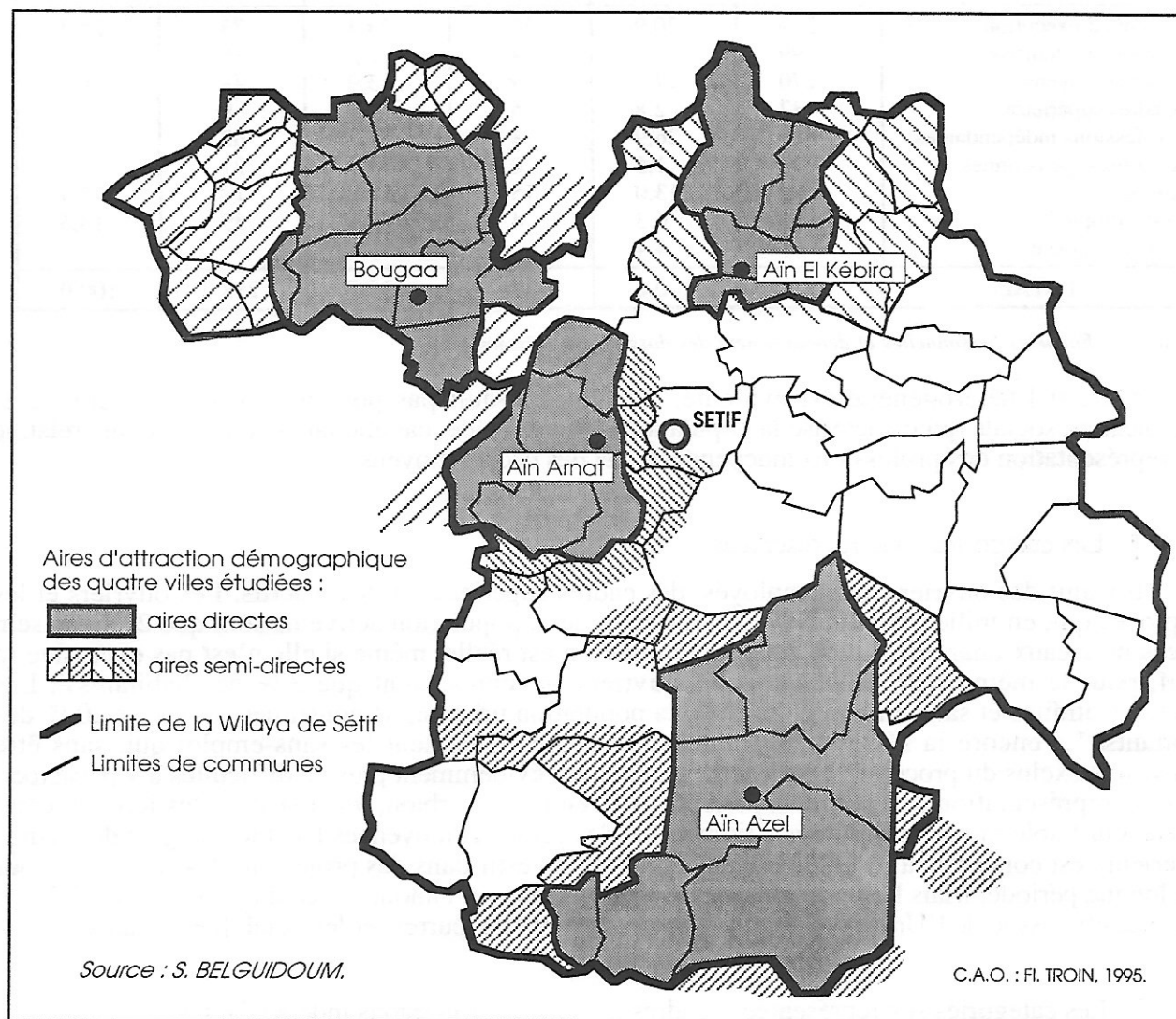


FIGURE 2 : LES AIRES D'ATTRACTION DÉMOGRAPHIQUE DES QUATRE PETITES VILLES DE LA WILAYA DE SÉTIF.

IV - CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES ET REVENUS

Les populations en question proviennent pour l'essentiel des campagnes (même si, pour une partie d'entre elles, cette origine remonte à la génération précédente) : comment s'inscrivent-elles dans le tissu social actuel, quelles sont leurs occupations professionnelles et leurs sources de revenus ?

A - Une composante sociale diversifiée

La population se répartit entre des catégories socio-professionnelles relativement diversifiées allant des ouvriers journaliers aux commerçants très aisés.

Tableau 7 : Répartition de la population active des nouveaux quartiers selon la qualification professionnelle (ensemble des villes étudiées).

	Chefs de famille				Ensemble de la population active de la famille	
	Dossiers		Enquête		effectif	soit en %
	effectif	soit en %	effectif	soit en %		
Agents d'exécution	319	20,9	32	23,4	73	25,3
Agents de maîtrise	99	6,5	4	2,9	19	6,7
Cadres moyens	270	17,7	19	13,9	48	16,7
Cadres supérieurs	42	2,8	5	3,6	9	3,1
Professions indépendantes	410	26,9	38	27,7	62	21,5
Retraités, pensionnés	23	1,5	20	14,7	21	7,3
Émigrés	96	13,0	15	10,9	17	5,9
Sans emploi	199	6,3	4	2,9	39	13,5
Pas de réponse	68	4,4	-	-	-	-
TOTAL	1 526	100,0	137	100,0	288	100,0

Sources : Enquêtes personnelles et dépeillement des dossiers de lotissements.

Mais si l'hétérogénéité est évidente, elle ne reproduit pas pour autant avec exactitude la stratification sociale qui caractérise la population urbaine locale, car elle laisse apparaître une relative sur-représentation des professions indépendantes et des cadres moyens.

1 - Les catégories sous-représentées

Il s'agit des ouvriers, des employés, des cadres supérieurs et des inactifs. Les ouvriers et les employés qui, en milieu urbain, représentent 36 % de la population active ne sont que 29 % au sein de ces nouveaux quartiers. Leur sous-représentation est réelle, même si elle n'est pas excessive (à Sétif, pour le même type de quartier, les ouvriers ne représentent que 3 % des habitants)⁶. Les inactifs (retraités et sans-emplois), 28 % de la population urbaine, ne constituent que 15 à 20 % des habitants. Là encore la sélection agit en touchant principalement les sans-emploi qui, sans être totalement exclus du processus constructif, rencontrent évidemment plus de difficultés à y participer. La sous-représentation des cadres supérieurs (9 % en milieu urbain, 3 à 4 % dans les lotissements) reflète leur faible implantation dans le tissu social des petites et moyennes localités (le gros des cadres supérieurs est concentré à Sétif) et leur réticence à s'investir dans des projets qui les fixeraient pour une longue période. Mais leur présence est déjà significative et annonciatrice du retour au local d'une nouvelle élite issue de l'Université et qui, à terme, pourrait concurrencer les notabilités locales.

2 - Les catégories sur-représentées : cadres moyens et professions indépendantes

Les cadres moyens (12 % des chefs de famille en milieu urbain) sont environ 18 % dans les lotissements. Exerçant essentiellement dans les secteurs de l'administration et de l'enseignement, ils adhèrent pleinement (contrairement aux cadres supérieurs) au dynamisme de la vie locale dont ils sont à la fois l'émanation et les principaux agents (c'est parmi eux, par exemple, que se recrutent les élus locaux et les cadres des organisations politiques et syndicales). Mais la plus forte représentation est le fait des professions indépendantes, dont le taux de participation aux lotissements (30 %) est deux fois supérieur à leur poids dans l'ensemble de la structure sociale urbaine (14,5 %).

B - Des catégories socio-professionnelles à caractère urbain

L'éventail des professions illustre de manière significative, par leur caractère urbain, les mutations socio-spatiales de ces vingt dernières années. Agents d'exécution, ceux qui participent à la construction des lotissements sont ouvriers dans l'industrie et le bâtiment, manœuvres, journaliers,

⁶ BELGUIDOUM S. et MILLET D., 1987 : Détournements et retournements des modèles urbains et architecturaux à Sétif, *art. cit.*

agents d'entretien, chauffeurs, gardiens, vendeurs, aides-cuisiniers, garçons de café... Ils sont employés dans les entreprises industrielles, les administrations et les entreprises de services de la localité ou des communes voisines. Agents de maîtrise, ils exercent comme ouvriers qualifiés, techniciens, employés de bureau, aides-soignantes, instituteurs, policiers ou militaires... dans l'industrie, l'administration, l'enseignement et la santé. Cadres moyens et supérieurs, ils sont surtout enseignants dans les cycles moyen et secondaire, techniciens supérieurs dans l'industrie, l'agriculture et la santé, chefs de service et, dans une moindre proportion, ils appartiennent à la haute fonction publique régionale (directeurs d'entreprises, inspecteurs des impôts, magistrats, officiers, universitaires...). Indépendants, ils sont pour la plupart commerçants (alimentation générale, fruits et légumes, boucherie, boulangerie, vêtements, bijouterie, droguerie, marchands ambulants...) et artisans (maçonnerie, ferronnerie, menuiserie, mécanique, tôlerie, plomberie, électricité, peinture...). Certains sont prestataires de service (auto-école, hammam, coiffure, petits restaurants ou gargotes, cafés...). Mais très peu appartiennent aux professions libérales ou sont entrepreneurs. Nombreux sont ceux qui, parmi eux, exercent des activités informelles, mais leur proportion est difficilement chiffrable. Ces activités se retrouvent principalement dans le commerce (marché parallèle) et occupent dans les revenus familiaux une place variable allant de simples compléments de revenus à des pratiques fortement lucratives. C'est sans doute dans ce type d'activités qu'une partie des sans-emploi trouve à s'occuper. Les retraités exerçaient dans la fonction publique ou étaient employés de service. Quelques-uns étaient employés dans les mines (Aïn Azel) ou ouvriers agricoles (Aïn Arnat). Enfin les émigrés, que nous avons classés à part du fait de leurs revenus, sont pour partie ouvriers salariés (industrie et bâtiment) et pour l'autre retraités. Du fait de leurs déplacements entre l'Europe et l'Algérie, ils participent souvent activement au marché informel en important quantité de marchandises introuvables sur le marché local. Les agriculteurs, par contre, sont quasiment absents de ces quartiers (1,5 % des enquêtés). Cette absence ne signifie certes pas que tout lien avec la terre soit rompu (certains habitants continuent à percevoir une rente sur les lopins de terres agricoles dont ils sont propriétaires), mais la marginalisation de l'activité agricole est explicite.

C - Des catégories sociales populaires et moyennes

Tableau 8 : Professions des habitants des lotissements par agglomération (en %).

	Bougaa		Aïn El Kébira		Aïn Arnat		Aïn Azel	
	Chef de famille	Ensemble famille	Chef de famille	Ensemble famille	Chef de famille	Ensemble famille	Chef de famille	Ensemble famille
Ouvriers salariés	2,7	8,7	24,4	-	15,0	21,3	15,0	12,1
Employés de service	13,5	9,7	10,1	-	15,0	15,0	8,3	11,2
Employés d'administration	-	12,0	9,5	-	2,5	3,8	5,0	4,3
Cadres moyens	10,8	19,6	14,9	-	15,0	16,3	15,0	14,7
Cadres supérieurs	5,4	3,3	7,7	-	2,5	2,5	3,3	3,4
Commerçants	18,9	12,0	6,6	-	10,0	7,5	18,3	15,5
Artisans	8,1	6,5	6,6	-	17,5	7,5	5,0	5,2
Professions libérales	2,7	1,1	-	-	-	-	-	-
Industriels	-	-	-	-	-	1,2	-	-
Émigrés	20,5	8,7	6,6	-	2,5	1,2	10,0	6,9
Retraités	16,3	6,5	10,0	-	17,5	10,0	11,7	6,0
Travailleurs à domicile	-	-	-	-	-	1,2	-	-
Agriculteurs	-	-	-	-	2,5	1,2	1,7	0,9
Commerce informel	1,1	1,1	-	-	-	3,8	-	-
Sans emploi	-	10,8	3,6	-	-	7,5	6,7	19,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Enquêtes personnelles et dépouillement des dossiers de lotissements.

Du fait de leurs origines, leurs activités, leurs revenus et leurs statuts actuels, ces populations appartiennent principalement aux catégories sociales populaires et moyennes. En leur sein, un noyau dur émerge. Il est constitué des individus sécurisés du point de vue de l'emploi et du revenu : cadres moyens et supérieurs, indépendants aisés, émigrés et professions les plus stables et les mieux rémunérées des catégories populaires. **L'appartenance sociale montre de toute évidence que**

les mécanismes sélectifs ont agi dans le processus de formation des nouveaux quartiers, mais de manière relative. Si le coût élevé de ce type de construction a exclu les plus pauvres, les plus bas revenus, cela n'a pas été d'une manière systématique. L'existence des sans-emplois et des travailleurs à emploi précaire (journaliers, manœuvres, gardiens...) l'atteste. Inversement, les plus fortunés de ces sociétés locales (grands commerçants, entrepreneurs...) n'ont pas été attirés par ces quartiers. Ils se sont plutôt réappropriés les habitations coloniales situées au centre des bourgs et ont édifié en leur lieu et place de grandes et luxueuses bâtisses. La coloration populaire de ces quartiers nouveaux est par ailleurs la plus marquée à Aïn El Kébira et Bougaa (environ 60 % de leurs habitants). C'est surtout le cas pour Aïn El Kébira où les ouvriers salariés représentent 24,4 % de l'ensemble (les agents d'exécution étant 34,5 %). Incontestablement, l'industrie imprègne de son cachet cette agglomération, comme en témoigne également la forte présence des cadres supérieurs (7,7 %). Les proportions s'inversent pour Aïn Arnat et Aïn Azel où les couches moyennes sont majoritaires, Aïn Arnat se distinguant avec 53 % de professions indépendantes.

D - Nouvelles résidences et lieux de travail

Le choix de ces nouveaux lieux de résidence est lié à plusieurs facteurs tendant à l'amélioration du cadre de vie. L'installation dans la localité où se trouve le lieu de travail, ou à sa proximité, est l'un de ceux-ci. En effet, 58 % de la population occupée (et 59 % des chefs de famille) travaille au cheflieu. Pour la majeure partie de ces habitants, notamment de ceux qui résidaient déjà dans la localité, il y a ainsi confirmation d'une stabilité dans le choix du lieu résidentiel et du lieu de travail. Pour les autres, le lieu de travail a grandement influé sur le choix résidentiel.

Mais pour 42 % des occupés, la séparation entre lieu de travail et lieu de résidence reste nette. L'implantation des unités industrielles en dehors des zones agglomérées (à 6 km pour Bougaa, 5 km pour Aïn Azel, 3 km pour Aïn El Kébira, 9 km pour Aïn Arnat) amplifie le phénomène. Pour ces populations travaillant à l'extérieur de leurs localités d'habitation, trois types de déplacements peuvent être identifiés : les déplacements à régularité hebdomadaire ou mensuelle (4,6 % des chefs de famille et 7,2 % des occupés), l'émigration à l'étranger (6,4 % des chefs de famille et 4 % des occupés) et les déplacements pendulaires quotidiens. Ces derniers, de loin les plus nombreux (30 % de la population occupée), sont surtout le fait des habitants de Aïn Arnat (54 % des occupés et 75 % des flux vers Sétif). Ainsi cette localité remplit-elle une fonction de desserrement de l'habitat plus que de l'emploi. Seules 34 % des personnes occupées y travaillent en effet sur place. Contrairement à la tendance générale du rapprochement entre lieu de travail et lieu de résidence, visible au niveau des trois autres localités, Aïn Arnat participe à une nouvelle division de l'espace en étant le lieu de résidence de travailleurs sétifiens. D'ancienne banlieue rurale, elle devient une banlieue résidentielle.

E - Revenus et budgets familiaux

La nature sociale, populaire moyenne, des populations de ces quartiers pose le problème de la mobilisation des revenus nécessaire pour mener à bien ce genre de construction. En se fondant sur une rationalité économique et sociale selon laquelle un seul revenu supporte la charge complète d'une construction dont la réalisation est confiée à des spécialistes, et sachant que le coût moyen d'une maison d'un étage (R+1) entièrement finie est de l'ordre de 1 000 000 de dinars, ce sont au moins 80 % des habitants actuels qui seraient exclus de ce processus. Un salaire moyen (soit 3 500 dinars par mois) d'une vie entière de travail ne suffirait pas à financer une telle construction. Pourtant, bien que lentement, ces constructions se réalisent. Les clefs de ce paradoxe se trouvent aussi bien dans le poids et la force de l'économie informelle non monétaire (travaux directs de la famille, entraide et solidarité familiale et de voisinage, échanges de services...) que dans la structure familiale et les stratégies qui en découlent.

1 - Revenus simples et revenus multiples

L'étude des revenus familiaux montre que la position sociale des habitants ne s'apprécie pas uniquement par la profession du chef de famille. C'est en effet l'ensemble des membres de la famille

vivant "sous le même toit et au même pot", leurs activités professionnelles et leurs participations à la formation des revenus familiaux, qu'il faut prendre en considération. C'est ainsi que 44,4 % des familles de notre échantillon ont au moins deux revenus qui sont mis en commun. À quoi il faut ajouter que 6,7 % n'avaient, au moment de l'enquête, qu'un seul revenu, mais comportaient au moins une personne sans emploi, c'est-à-dire susceptible d'apporter à terme un revenu supplémentaire. Les familles à plusieurs revenus représentent ainsi "potentiellement" la moitié de la population. La moyenne d'âge relativement peu élevée des familles laisse penser que cette tendance ira en s'amplifiant avec l'entrée dans la vie active des enfants.

Tableau 9 : Familles et revenus.

	Bougaa		Aïn Arnat		Aïn Azel		TOTAL	
	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %
sans revenu	-	-	-	-	3	5,0	3	2,2
1 revenu	13	35,2	21	52,5	30	50,0	64	46,7
1 revenu + 1 sans emploi	1	2,7	1	2,5	7	11,6	9	6,7
2 revenus	7	18,9	6	15,0	7	11,6	20	14,6
2 revenus + 1 sans emploi	3	8,1	1	2,5	4	6,7	8	5,8
3 revenus	5	13,5	5	12,5	1	1,7	11	8,0
3 revenus + 1 sans emploi	1	2,7	2	5,0	3	5,0	6	4,4
4 revenus	4	10,8	1	2,5	2	3,3	7	5,1
4 revenus + 1 sans emploi	1	2,7	2	5,0	1	1,7	4	2,9
5 revenus	1	2,7	1	2,5	1	1,7	3	2,2
5 revenus + 1 sans emploi	1	2,7	-	-	1	1,7	2	1,4
TOTAL	37	100,0	40	100,0	60	100,0	137	100,0

Sources : Dépouillement des dossiers de lotissements.

L'enquête nous montre que le nombre moyen d'actifs occupés par famille est de deux personnes et que le taux d'emploi est de 86,5 %.

Tableau 10 : Actifs et occupés dans les nouveaux quartiers.

	Nombre de familles	Actifs et retraités	Actifs/famille	Population occupée	Occupés/famille	Taux d'emploi
Bougaa	37	92	2,5	82	2,2	89,1
Aïn El Kébira	40	80	2,0	74	1,9	92,5
Aïn Arnat	60	116	1,9	93	1,6	80,2
TOTAL	137	288	2,1	249	1,8	86,5

Sources : Enquêtes personnelles.

Ainsi, le fait que la moitié environ des familles vive avec au moins deux revenus donne une première explication sur la manière dont est mobilisée l'épargne nécessaire à la construction. L'existence de plusieurs revenus pour une seule famille ne modifie cependant pas fondamentalement la structure sociale de ces quartiers ni l'appartenance des familles à des couches sociales bien précises. Une correspondance assez remarquable s'établit entre la C.S.P. des chefs de famille et celle des autres membres. Quelques différences sont toutefois à relever. On constate en effet un plus fort taux de cadres moyens (25,4 % contre 13,9 % chez les chefs de famille) et de sans-emploi (23,2 % contre 2,9 %) parmi la main-d'œuvre familiale. Cette situation exprime à la fois la meilleure qualification de la main-d'œuvre familiale du fait de la scolarisation, mais aussi une certaine crise du marché de l'emploi absorbant de plus en plus difficilement ce type de main-d'œuvre. L'importance des revenus multiples souligne le poids des stratégies familiales dans les pratiques résidentielles. Pour ces familles, la condition *sine qua non* pour accéder à la maison individuelle est le maintien de leur cohésion. Certes, les familles à un seul revenu représentent l'autre moitié de la population, mais même parmi elles les solidarités familiales agissent. Ces stratégies interviennent aussi bien dans la mobilisation des revenus (emprunts familiaux) que dans la constitution et l'utilisation des réseaux de connaissances à l'intérieur des institutions (attribution du lot de terrain, facilités d'acquisition des matériaux de construction...), ou encore par l'entraide dans les travaux. L'existence des revenus multiples nous signale un autre paramètre sociologique essentiel : celui de **la famille**.

V - LES STRUCTURES FAMILIALES

A - Familles simples et complexes

En s'urbanisant, ces populations allaient-elles suivre la tendance à l'éclatement de la famille traditionnelle élargie, telle qu'elle ressort des statistiques du dernier recensement (les familles composées d'un ménage représentent 62,7 % de la population de la wilaya de Sétif et 67,9 % en milieu urbain) ? Une première lecture des résultats de notre enquête tendrait effectivement à le confirmer.

Tableau 11 : Typologie des familles.

	Bougaa		Aïn Arnat		Aïn Azel		TOTAL	
	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %
Simple	21	56,8	24	60,0	40	66,6	85	62,0
Monoparentale	-	-	1	2,5	2	3,3	3	2,2
1 couple + 1 ascendant	3	8,1	3	7,5	4	6,7	10	7,3
2 ménages	7	18,9	9	22,5	9	15,0	25	18,2
2 ménages + 1 ascendant	-	-	2	5,0	1	1,7	3	2,2
3 ménages	4	10,8	1	2,5	4	6,7	9	6,6
3 ménages + 1 ascendant	-	-	-	-	-	-	-	-
4 ménages et plus	2	5,4	-	-	-	-	2	1,5
TOTAL	37	100,0	40	100,0	60	100,0	137	100,0

Sources : Enquêtes personnelles.

Les familles simples (64,2 % dont 2,2 % de monoparentales) sont largement dominantes. Les familles complexes, constituées le plus souvent de deux ménages mais aussi parfois de trois ou quatre, représentent 35,8 % du total. Aussi l'implantation en milieu urbain, l'investissement dans un projet de construction "moderne", semblent-ils entraîner le développement de familles nucléaires, majoritaires dans ces nouveaux quartiers, ce qui infirmerait l'hypothèse des solidarités familiales.

Cette constatation, issue d'une photographie de la réalité sociale à un moment bien précis, à savoir le début des processus de formation des quartiers, appelle des réserves car, derrière ce cliché, forcément statique, se cache une dynamique que nous permettent de découvrir les autres indicateurs socio-démographiques.

Tableau 12 : Taille des familles.

	Bougaa		Aïn El Kébira		Aïn Arnat		Aïn Azel		TOTAL	
	effectif	en %	effectif	en %	effectif	en %	effectif	en %	effectif	en %
moins de 5 personnes	62	25,7	63	37,5	106	29,0	321	33,6	552	31,9
de 5 à 7 personnes	62	25,7	56	33,3	115	31,5	237	24,8	470	27,2
de 8 à 9 personnes	41	17,0	31	18,5	61	16,7	284	29,7	417	24,1
de 10 à 14 personnes	30	12,5	14	8,3	69	18,9	96	10,0	209	12,1
de 15 à 19 personnes	2	0,8	2	1,2	1	0,3	14	1,5	19	1,1
20 personnes et plus	-	-	-	-	-	-	2	0,2	2	0,1
pas de réponse	44	18,3	2	1,2	13	3,6	2	0,2	61	3,5
Nombre de familles	241	100,0	168	100,0	365	100,0	956	100,0	1 730	100,0
Population totale	1 270		951		2 229		5 781		10 231	
Taille moyenne	6,4		5,7		6,3		6,1		6,2	

Sources : Dépouillement des dossiers de lotissements.

Au moment de la constitution des dossiers d'attribution des lots, entre 1980 et 1985, la taille moyenne était de 6,2 personnes par famille. Cette moyenne, inférieure à celle de la wilaya (7,8) et à celle des centres urbains (7,3), est en fait liée au statut matrimonial et à l'âge des chefs de famille plutôt qu'à l'émergence d'un nouveau modèle de famille urbaine. C'est ainsi que si 90,9 % des chefs de famille sont mariés, 5 % sont célibataires et 4,1 % sont veuves ou divorcées. Or la plupart des veuves l'ont été à un âge jeune, durant la guerre de libération, ce qui forcément limite leur nombre

d'enfants. De même, la présence de jeunes couples (notamment à Aïn El Kébira et à Aïn Azel) explique que les familles de moins de cinq personnes constituent la classe modale (31,9 %), suivie de près par les familles de 5 à 7 personnes (27,2 %) et celles de 8 à 9 personnes (24,1 %). Mais en tenant compte de l'ancienneté de ces données (entre 5 et 10 ans), il est clair, vu le taux de fécondité élevé de l'Algérie (3,1 %), qu'une modification certaine s'est produite depuis lors et que le taux moyen de personnes par famille devrait être au moins égal au taux régional ou national.

B - L'âge du chef de famille

La distribution des âges fait ressortir que les chefs de famille ont un âge moyen de 41 ans et que la classe la plus nombreuse est celle des 31-35 ans ; 90 % des chefs de famille ont entre 26 et 60 ans. Le phénomène est normal en apparence puisqu'il correspond à la période de pleine activité professionnelle. Après avoir fondé son foyer et accumulé une épargne de base, le chef de famille peut envisager d'améliorer son cadre de vie et celui de sa famille en investissant dans un nouveau projet résidentiel.

Tableau 13 : Répartition par âge des chefs de famille des nouveaux quartiers.

	Bougaa (42-43 ans*)		Aïn El Kébira (35 ans*)		Aïn Arnat (42-43 ans*)		Aïn Azel (41-42 ans*)		TOTAL (41 ans*)	
	effectif	en %	effectif	en %	effectif	en %	effectif	en %	effectif	en %
20 ans et moins	-	-	2	1,2	-	-	1	0,1	3	0,2
de 21 à 25 ans	7	3,2	13	7,8	3	0,8	25	2,6	48	2,8
de 26 à 30 ans	20	9,1	47	28,1	34	9,4	132	13,9	293	13,7
de 31 à 35 ans	51	23,3	45	26,9	83	22,9	213	22,4	392	23,1
de 36 à 40 ans	34	15,5	18	10,8	63	17,4	146	15,3	261	15,4
de 41 à 45 ans	36	16,4	15	9,0	48	13,3	116	12,2	215	12,6
de 46 à 50 ans	29	13,2	11	6,6	40	11,1	99	10,4	179	10,5
de 51 à 55 ans	19	8,7	10	6,0	46	12,7	92	9,6	167	9,8
de 56 à 60 ans	10	4,6	4	2,4	25	6,9	45	4,7	84	4,9
de 61 à 65 ans	9	4,1	-	-	15	4,1	43	4,5	67	3,9
66 ans et plus	4	1,9	2	1,2	5	1,4	41	4,3	52	3,1
TOTAL	219	100,0	167	100,0	158	100,0	953	100,0	1 701	100,0

* : âge moyen.

Source : Dépouillement des dossiers de lotissement.

Mais la réalité est plus complexe car, du fait de la durée des constructions (de sept à dix ans en moyenne), l'âge moyen sera supérieur à 50 ans lorsque les constructions seront achevées et 84 % des chefs de famille auront dépassé cet âge.

C - Vers une re-formation de la famille complexe

On peut s'interroger sur les raisons d'un investissement dans des projets coûteux et de longue durée par une population qui est vieillissante. La réponse est fournie par le caractère familial de ces projets. Il serait en effet illusoire de vouloir comprendre un tel phénomène en étudiant les seuls chefs de famille. **L'acteur du projet est collectif, il est familial. Le chef de famille n'est que le représentant, celui qui coordonne le projet, qui cimente la solidarité familiale.** Ainsi, lorsque les retraités s'engagent dans un processus constructif (l'espérance de vie en Algérie est de 62 ans), ils agissent avant tout pour leur descendance à laquelle ils légueront plus qu'un toit, un patrimoine, une unité résidentielle. En plus d'une amélioration du cadre de vie, la construction servira à maintenir, ou à reconstruire, la cohésion et l'unité familiale, à établir une nouvelle patrilocalité.

Même les plus jeunes et les célibataires n'échappent pas à cette logique familiale. Souvent, ils permettent à une même famille d'obtenir plusieurs lots qui sont ensuite revendus (pour financer, grâce au gain obtenu, une partie de la construction) ou mis d'un seul tenant (ce qui double la superficie à bâtir).

Sans vouloir nier une tendance réelle à la nucléarisation de la famille en milieu urbain (phénomène observable notamment dans les grands ensembles collectifs), il serait erroné de croire que ces nouveaux quartiers y participent, bien au contraire. En fait, même en milieu rural, dans sa forme traditionnelle, le processus de formation et de re-formation de la famille a toujours obéi à un cycle s'étalant sur plusieurs générations (trois à quatre généralement). À partir d'une taille donnée, après la mort de l'ancêtre fondateur, la grande famille éclate en plusieurs branches permettant à un nouveau cycle de démarrer. Pour notre population, si l'on se rappelle qu'une partie non négligeable des habitants (74 % à Aïn Azel, 52 % à Bougaa, 31 % à Aïn Arnat) résidait antérieurement dans des maisons familiales, on peut en déduire qu'en s'installant dans ces nouveaux quartiers, cette population se situe dans cette phase de **rupture familiale**, de **nouvelle patrilocalité**, pouvant aller jusqu'à des phénomènes de **néo-localité**. La nouvelle habitation devient le point de départ de la reconstitution de la grande famille. La logique traditionnelle continue à fonctionner et à s'imposer, souvent par choix, mais aussi par contrainte, comme le montre l'étude des pratiques de construction.

VI - LES PRATIQUES DE CONSTRUCTION

C'est en fait dans la construction, son financement, son processus de réalisation, son type et son modèle architectural que la lecture des stratégies familiales peut le mieux se faire. En obtenant son lot à bâtir, souvent après une attente de plusieurs années (nécessitant interventions, pressions...), le bénéficiaire commence alors un long processus qui va modifier profondément sa vie quotidienne. Mis à part les plus riches - qui constituent une infime minorité -, la quasi-totalité des lotisseurs réalise leurs constructions en plusieurs étapes. **Le processus constructif est long et coûteux**. Chaque phase est réalisée en fonction de la disponibilité financière..., mais aussi des matériaux de construction : gros œuvre, second-œuvre, finitions et traitement de la façade, cloisons et finitions intérieures, revêtement, installation de la plomberie, du chauffage et, enfin, ameublement. Pour beaucoup des constructeurs, chacune de ces opérations s'effectue après une interruption plus ou moins longue.

A - Les stratégies de mobilisation des ressources financières

Le type de construction imposé exige des moyens financiers considérables. L'achat du terrain (le prix d'un lot moyen de 280 m² est vendu par l'A.P.C. aux environs de 30 000 DA), des matériaux de construction (souvent obtenus sur le marché parallèle au triple ou au quadruple du prix officiel, du fait de la pénurie chronique qui caractérise le marché officiel), les coûts de transport, représentent des catégories de dépenses incontournables. De plus la technicité des travaux implique le recours à une main-d'œuvre spécialisée : entreprises de construction ou artisans rémunérés à la tâche (maçons, peintres, plombiers, etc.). Le coût moyen d'une construction achevée de type R+1 s'élève ainsi à un million de dinars. Pour réaliser un tel financement, dépassant largement les ressources dont dispose la grande majorité des constructeurs, une multitude de moyens vont être mis en œuvre.

1 - La mobilisation de l'épargne familiale

La quasi-totalité des constructeurs (95 %) compte d'abord sur son épargne personnelle, ou familiale, qui est intégralement investie dans la construction. Puis, au prix d'une grande austérité, ils continuent à consacrer l'essentiel de leurs revenus à financer la poursuite des travaux. Il va sans dire que la partie du budget consacrée à la consommation quotidienne s'en ressent profondément. Cette disponibilité de l'épargne est inégale selon les cas (5 % des constructeurs n'avaient aucun fonds propres au moment du démarrage des travaux) et, en règle générale, elle est insuffisante pour couvrir la totalité des dépenses. Aussi la recherche d'autres sources s'avère-t-elle indispensable.

2 - La vente des biens familiaux

La vente de l'ancienne habitation, lorsque les constructeurs dans le lotissement en étaient propriétaires, est l'un des moyens utilisés. La rentrée d'argent varie en fonction du type de cette

habitation : de quelques milliers de dinars pour une maison traditionnelle à plusieurs centaines de milliers de dinars pour un appartement en immeuble collectif. De plus, quand il s'agit d'une propriété collective familiale, la quote-part, souvent obtenue après de laborieux arrangements, s'en trouve d'autant plus réduite qu'il y a d'ayants droit. La vente de biens personnels est également fréquente : bijoux des femmes⁷, véhicules⁸, terres agricoles, cheptel, etc. Ces pratiques, difficilement chiffrables avec exactitude, sont largement répandues et permettent de mobiliser des sommes variables allant de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers de dinars.

3 - Les emprunts financiers

Le recours aux emprunts financiers est pratiqué par 63 % des constructeurs. Ils revêtent deux formes : le **crédit bancaire** et l'**emprunt familial**. Si la deuxième forme s'inscrit dans les pratiques traditionnelles de solidarité, la première est par contre nouvelle. Le fait qu'elle soit plus répandue à Aïn Arnat est significatif. Une fraction non négligeable de sa population a vécu ou travaille à Sétif. Aussi peut-on aisément penser qu'elle a une meilleure connaissance des mécanismes du prêt bancaire et des avantages certains mis en place par la C.N.E.P. (organisme d'État) : le long terme (20 ans) et le faible intérêt (5 %) pour des sommes pouvant atteindre 250 000 DA. Cette intégration aux nouvelles formes de l'économie ne détourne pas pour autant ces constructeurs des pratiques traditionnelles, puisque 31,4 % d'entre eux empruntent également auprès des proches.

Les populations dont l'installation en milieu urbain est plus récente restent toutefois nettement plus méfiante vis-à-vis du système bancaire. Le recours aux prêts d'honneur, dont les remboursements se font par à-coups et souvent sans échéances bien précises, reste pour elles la forme privilégiée. Mais, conséquence de l'emprunt, c'est l'**endettement**, souvent sur une longue période, auquel devra faire face une partie non négligeable de nos constructeurs.

Tableau 14 : Mobilisation des ressources financières*.

	Bougaa		Aïn Arnat		Aïn Azel		TOTAL	
	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %	effectif	soit en %
Épargne familiale	35	94,6	33	94,3	57	95,0	125	94,7
Vente de biens	6	16,2	10	28,6	9	15,0	25	18,9
Emprunts bancaires	10	27,0	20	57,1	10	16,7	40	30,3
Emprunt familial	8	21,6	11	31,4	24	40,0	43	32,6
TOTAL	37		35		60		132	

* Les totaux dépassent 100 % car plusieurs réponses sont possibles.

Source : *Enquêtes personnelles*.

Enfin deux autres pratiques doivent être signalées. La première consiste à revendre sur le marché parallèle (jusqu'à quatre fois le prix d'origine) le surplus des matériaux de construction acquis grâce à des connaissances ou complicités (généralement familiales) auprès des organismes d'État qui ont le monopole légal de la distribution. La seconde, limitée à certains privilégiés, se manifeste par une revente du second lot obtenu par le biais d'un proche parent. Mais la pratique la plus généralisée consiste à aménager une partie, ou la totalité, du rez-de-chaussée en local de commerce ou d'artisanat immédiatement exploité. Les revenus supplémentaires procurés sont réinvestis au fur et à mesure pour la poursuite des travaux. Si la revente des matériaux de construction ou du lot de terrain sont des pratiques limitées à ceux dont les réseaux de connaissance permettent de bénéficier de tels avantages, l'aménagement du rez-de-chaussée est une règle presque générale. Plus de 80 % des constructeurs réservent au moins une partie du rez-de-chaussée comme garage, non pour y mettre un véhicule dont ils sont pour la plupart dépourvus, mais avec l'objectif de le transformer en local lucratif qui sera directement géré ou loué. Cette pratique est d'autant plus remarquable qu'elle représente un détournement de la réglementation, car celle-ci autorise le garage mais non le local commercial.

⁷ Il est de tradition, dans la société algérienne, de placer son épargne sous forme d'or et de bijoux confiés à la garde de la femme. Ces placements ont une valeur d'échange qui augmente rapidement et sont fortement rémunérateurs.

⁸ La difficulté d'importer des véhicules fait que, même d'occasion, ceux-ci sont revendus très chers (200 000 DA pour un véhicule de 5 CV ayant 5 ans d'âge).

Il s'agit là des principaux moyens identifiés pour réaliser ces constructions. Ils ont tous comme dénominateurs communs de s'inscrire dans une logique d'économie monétaire. Il est vrai que nombre de dépenses sont obligatoires.

B - La participation familiale à la construction

Pourtant, à côté de ces pratiques formelles et/ou informelles de mobilisation monétaire, interviennent d'autres pratiques se substituant à cette logique. Nous retiendrons la principale d'entre elles : **le travail familial**.

Tableau 15 : Construction et main-d'œuvre (en %).

	Construction par entreprise ou maçons seuls	Maçons par à-coups	Maçons et participation familiale	Construction familiale
Bougaa	5,5	18,9	48,6	27,0
Aïn Arnat	5,7	20,0	48,6	25,7
Aïn Azel	3,3	21,7	61,7	13,3
MOYENNE	4,5	20,5	54,5	20,5

Source : Enquêtes personnelles.

La participation familiale aux travaux, bien qu'inégale, est néanmoins fortement présente puisqu'elle concerne 75 % des constructions. Son impact est double : d'abord elle permet de réduire de manière notable les coûts de construction ; ensuite, elle tend à consolider l'adhésion de la famille à un projet qui se veut commun. Par le travail (qui implique jusqu'aux enfants), le caractère de patrimoine familial de la nouvelle habitation est renforcé. Cette participation est rendue efficace du fait de la qualification de cette main-d'œuvre familiale : ainsi, 20 % des personnes occupées de notre échantillon ont une activité professionnelle ayant un rapport avec le secteur de la construction.

Tableau 16 : Professions liées au secteur de la construction parmi les habitants des nouveaux quartiers (en %).

	Bougaa	Aïn Arnat	Aïn Azel	MOYENNE (enquête)	Aïn El Kébira (dossiers)
Maçons	13,5	12,5	10,0	11,7	2,6
Peintres	2,7	-	-	0,7	0,6
Propriétaires de poids lourds	2,7	2,5	1,7	2,2	1,2
Électriciens	-	-	1,7	0,7	0,6
Plombiers	-	-	1,7	0,7	0,6
Menuisiers	-	12,5	-	3,6	1,2
TOTAL	18,9	27,5	15,1	19,7	6,8

Source : Enquêtes personnelles.

Les maçons à eux seuls représentent 11,7 % de la population occupée de ces quartiers. Sachant l'importance et le coût des travaux de maçonnerie, on peut apprécier les économies considérables ainsi réalisées. Si l'on retient que d'autres chefs de famille ont exercé dans le passé dans le secteur de la construction, on comprend alors comment 20,5 % des constructions ont pu être, **totalemment ou presque, prises en charge par les familles**⁹. La sur-représentation de ces catégories professionnelles s'explique ainsi aisément. Leurs qualifications, avantage indéniable, les ont poussé, plus que d'autres personnes à revenus identiques, à se lancer dans ce type de projet.

Pour 54,5 % des constructions **le recours à la main-d'œuvre familiale n'a été que partiel**. Dans ce cas, la participation peut être cantonnée dans des tâches précises : électricité, boiserie, peinture, plomberie, transport des matériaux. Elle peut aussi concerner des tâches de manœuvre : la main-d'œuvre familiale seconde l'artisan maçon (rémunéré). C'est principalement le

⁹ La population d'origine rurale a souvent eu accès au marché du travail non agricole par le biais du secteur de la construction.

cas lors du coulage de la dalle de béton (toiture-plafond). L'opération mobilise toute une journée une vingtaine d'ouvriers bénévoles (famille et voisins). Cette pratique d'origine rurale est appelée *touiza*. Avec d'autres formes d'entraide, comme les échanges de services manuels entre parents, amis et voisins, tels sont, pour l'essentiel, les moyens divers pour faire face aux dépenses. Le recours à l'un ou l'autre de ces procédés, leurs combinaisons, expliquent comment ces citoyens de conditions modestes ou moyennes peuvent réaliser leurs nouvelles habitations.

C - Des constructions coûteuses mais pauvres d'aspect, des travaux qui s'éternisent

La principale conséquence de cette complexité et de cette difficulté à mobiliser les ressources financières (amplifiée par la pénurie des matériaux de construction) est la durée des travaux ; durée pour le moins longue puisqu'elle est d'une moyenne de sept à dix ans pour une bâtisse de type R+1.

Aussi la règle générale, pour la majorité des constructeurs, est-elle d'édifier un premier niveau dont la toiture est une dalle-terrasse sur laquelle débouche une cage d'escalier et d'où émergent les fers d'amorce qui serviront pour la réalisation des poteaux en béton armé et des poutres nécessaires à la construction du deuxième niveau. Ces *fers en attente de faire* indiquent clairement que cette toiture-terrasse est en réalité un **espace d'extension verticale**. Éventuellement, un troisième étage, après la réalisation du deuxième niveau, peut être programmé en fonction du même principe. Rares sont les cas où le gros œuvre est réalisé d'un seul tenant.

Tableau 17 : État des constructions : degrés d'achèvement, gabarits actuels, existence d'un garage et extensions prévues (en %).

	Gabarit		Maison achevée	Maison non achevée			Garage	Extensions programmables
	Types	%		intérieur	extérieur	int. et ext.		
Bougaa	RdC	16,2	50,0	-	16,7	33,3	83,3	100,0
	R + 1	67,6	52,0	-	20,0	28,0	92,0	36,0
	R + 2	16,2	33,3	-	33,3	33,3	100,0	-
	Total	100,0	48,6	-	21,6	29,7	91,9	40,5
Aïn Arnat	RdC	68,5	46,2	-	30,8	23,1	61,5	100,0
	R + 1	28,9	18,2	-	18,2	63,6	100,0	36,4
	R + 2	-	-	-	-	-	-	-
	R + 3	2,6	100,0	-	-	-	100,0	78,9
	Total	100,0	39,5	-	26,3	34,2	73,7	78,9
Aïn Azel	RdC	58,3	25,7	8,6	20,0	45,7	67,6	88,6
	R + 1	38,4	4,3	4,3	8,6	82,6	91,3	30,4
	R + 2	3,3	-	-	50,0	50,0	100,0	-
	Total	100,0	16,7	6,7	16,7	60,0	80,0	63,3
TOTAL	RdC	49,6	35,8	4,5	23,9	35,8	68,7	94,0
	R + 1	43,7	27,1	1,7	15,3	55,9	93,2	33,9
	R + 2	5,9	25,0	-	37,5	37,5	100,0	-
	R + 3	0,8	100,0	-	-	-	100,0	-
	Total	100,0	31,9	3,0	20,7	44,4	81,5	61,5

Lecture du tableau : à Bougaa, 16,2 % des maisons sont de type RdC. 50,0 % d'entre elles sont entièrement achevées ; 16,7 % ont leur extérieur inachevé et 33,3 % n'ont ni leur intérieur ni leur extérieur achevé. 83,3 % de ces maisons ont un garage et la totalité d'entre elles (100,0 %) ont programmé des extensions.

Source : *Enquêtes personnelles*.

De conditions modestes, dans l'impossibilité d'achever rapidement leurs habitations et confrontées à la crise du logement, grand nombre de familles optent pour habiter dans leur nouvelles résidences sans que celles-ci soient achevées (occupation du premier niveau, achevé ou non). Aussi, mis à part à Bougaa où les constructions sont plus avancées, ces nouveaux quartiers ressemblent-ils à de grands chantiers où se côtoient constructions en arrêt et en cours (certains lots n'ont pas encore vu démarrer les travaux). La voirie, dont la responsabilité incombe aux services communaux, n'est pas ou peu réalisée (rues et trottoirs non revêtus). Tout ceci donne actuellement, pour l'observateur

extérieur, **une image pauvre de ces quartiers. Pourtant, dans le cadre de l'agglomération, ils sont porteurs d'un statut fortement valorisant.** Les transactions foncières et immobilières qui s'y réalisent l'attestent. Ces constructions en cours, signes d'une nouvelle urbanité, s'érigent comme symboles d'une réussite sociale et leurs promoteurs font figure de privilégiés. Souvent, ces quartiers sont "baptisés" par la population du nom de *Dallas*, en référence à la luxueuse et grandiose bâtisse familiale qui servait de décor au célèbre feuilleton télévisé américain.

D - Les modèles architecturaux

L'architecture, on le voit, joue un rôle essentiel dans ces projets résidentiels et, ce, tant au niveau du nouveau cadre de vie que les habitants cherchent à promouvoir qu'à celui du symbolisme social qu'il véhicule.

En règle générale, un modèle, favorisé par les institutions d'urbanisme, domine. Il repose sur un traitement extérieur visant à une homogénéité des formes et des volumes et sur une spécialisation des espaces intérieurs conçus pour l'usage d'une famille nucléaire. D'aspect extérieur, une telle maison présente un gabarit de type R+1, une forme cubique, une toiture-terrasse non accessible, des fenêtres au rez-de-chaussée, des balcons à l'étage et un petit jardin en devanture. Les éléments décoratifs sont discrets, mais l'aspect relativement massif de la bâtisse suffit à l'imposer dans le paysage urbain. Quant à la distribution intérieure, elle prévoit au rez-de-chaussée un vestibule, une cuisine, une cour à usage domestique à l'arrière de la maison, une salle de bain, une salle à manger, une salle de séjour et, à l'étage, des chambres à coucher.

Dans la pratique, si, dans ses grandes lignes, ce modèle de référence est adopté, il est néanmoins adapté tant en ce qui concerne la forme architecturale que la distribution interne des espaces. Trois formes dérivées du modèle de référence sont développées : un modèle "minoré", un modèle "transformé" et un modèle "distinctif".

Le modèle "minoré" est la conséquence des difficultés liées à la construction : il se caractérise par l'édification d'un seul niveau, des façades non traitées, l'absence de revêtement, des intérieurs non achevés. Ce modèle est à ce jour dominant dans les quartiers étudiés. Mais, avec le temps, il est appelé à se muer en modèle classique ou, plus probablement, en modèle "transformé".

Celui-ci, déjà mis en œuvre par un certain nombre de constructeurs, correspond aux constructions de type R+1 et plus. Ses particularités se situent dans la distribution des espaces internes, l'accessibilité de la terrasse et l'aménagement d'un "garage-local" pouvant occuper l'intégralité du rez-de-chaussée. Sa configuration et la possibilité laissée ouverte au rajout d'un ou plusieurs étages font qu'il pourra être modifié en "immeuble familial" (variante courante dans les grandes villes).

Enfin, le "modèle distinctif" (traitement élaboré de la façade, toiture en pans...) est encore très peu répandu. Seuls quelques émigrés et riches commerçants y ont recours. L'originalité esthétique et les signes architecturaux distinctifs utilisés émergent dans des quartiers où le mimétisme ambiant est de rigueur et les modèles minorés dominants. Car, pour la majorité des habitants, l'adoption d'un modèle minimal pauvre et conventionnel (minoré ou transformé) est suffisant pour affirmer une urbanité nouvelle, la stratification sociale n'étant pas suffisamment prononcée pour qu'une proportion significative de modèles reflétant les distinctions sociales internes puisse apparaître.

L'adaptation concerne également la distribution interne des espaces : la principale transformation consiste en un **dédoublé de la cellule habitée**. À chaque étage est reproduit le schéma de distribution des espaces spécialisés (deux séjours, deux séries de chambres à coucher, deux salles de bain, deux cuisines...). Cette variante, qui se combine avec les modèles "transformés" et "distinctifs", permet à des familles constituées de plusieurs ménages de cohabiter sous un même toit, tout en leur laissant une certaine autonomie domestique. Selon les cas, cette autonomie est variable et des espaces peuvent être utilisés en commun (la cuisine et la cour par exemple). **Cette forme de distribution anticipe sur le devenir de la famille complexe en milieu urbain : la maison commune, regroupant une même descendance agnatique, assure une intimité plus ou moins forte aux ménages la constituant.**

Ainsi, dans la pratique, les nouveaux habitants arrivent-ils à détourner le modèle d'habitation

pour famille nucléaire en modèle actualisé pour famille élargie. Les données de l'enquête et les relevés d'habiter que nous avons effectués font clairement ressortir que les constructeurs projettent de généraliser ce modèle, comme l'atteste la volonté de réaliser une extension verticale. À cet égard, les *fers en attente* qui hérissent les terrasses (parfois dissimulés par un parapet) de la quasi-totalité des habitations témoignent de ce projet social qui affirme la volonté de maintenir et/ou de reconstruire la grande famille. Mais ce projet social, qui est à la fois voulu (permanence du modèle socio-culturel traditionnel) et imposé (la solidarité familiale est une réponse aux contraintes économiques), une fois transposé dans ces nouvelles villes, s'adapte. La possibilité d'autonomiser les espaces domestiques constitue une innovation, liée aux mutations sociales et culturelles, jouant le rôle de passerelle entre la tradition et la modernité.

VII - GRANDES TENDANCES ET PERSPECTIVES

Cette étude sur la population de ces nouveaux quartiers en formation nous aide à mieux comprendre ce que représentent sociologiquement ces nouvelles agglomérations à travers l'émergence d'une néo-citadinité, les stratégies qui l'ont précédée et l'accompagnent, la nouvelle structuration sociale et les modes de vie qui en sont la conséquence. Un certain nombre de grandes tendances se dessinent.

A - L'urbanisation de l'espace

L'essor de ces petits centres urbains et infra-urbains, qui se multiplient à travers le Sétifois, correspond à la profonde mutation de l'espace sociétal, mais aussi à la transformation des campagnes. Le mouvement permanent d'exode vers les grandes villes ou l'Europe, engendré par la crise chronique des structures agraires, a été réorienté vers ces nouveaux centres favorisés par la politique volontariste et interventionniste de l'État. Cependant, les petites villes ont un devenir problématique. Leur croissance démographique, si elle ne s'appuie pas sur une dynamique économique profonde, risque de les transformer en de simples centres de regroupement de populations. Ce devenir dépendra sans doute de plus en plus des spécificités locales et du dynamisme des acteurs locaux car, malgré certains traits de ressemblance, ces agglomérations diffèrent les unes des autres. Ainsi en est-il de leur statut dans l'économie régionale. Petits centres où prédominent l'industrie (Aïn El Kébira), les services et l'économie informelle (Aïn Azel), jouant un rôle de desserrement de l'habitat (Aïn Arnat) ou encore combinant industrie et tertiaire (Bougaa), ils reposent sur des bases d'activités qui influent sur leur dynamisme, les caractères de leurs populations et, plus globalement, sur leur urbanité en devenir.

B - Mobilité résidentielle et mobilité sociale

Pourtant, si ces agglomérations se différencient en fonction de certains critères, elles s'inscrivent dans une même logique d'ensemble de **recomposition du paysage social**. Originaires des campagnes, des villes ou des petits centres en voie d'urbanisation, les habitants des nouveaux quartiers appartiennent à ces nouvelles catégories socio-professionnelles qui ont émergé depuis vingt ans. De condition modeste ou moyenne, salariés ou indépendants, jeunes ou âgés, ils développent des stratégies résidentielles qui, à partir de points de départ et d'itinéraires différents, convergent vers une même finalité : **la reconversion sociale**.

En effet, dans la stratégie de nombre des habitants, la maison individuelle (qu'il serait plus juste d'appeler familiale) ne peut se comprendre comme simple lieu d'habitation, mais comme un instrument de promotion sociale. Promotion par l'image nouvelle projetée dans la société locale (la construction symbolise la réussite sociale), mais surtout par la possibilité de se recycler comme commerçant, artisan¹⁰ ou propriétaire¹¹. **Le projet résidentiel n'est pas une fin en soi, un**

¹⁰ C'est le cas notamment des ouvriers qualifiés de l'industrie et des émigrés.

¹¹ C'est le cas lorsque le propriétaire mettra en location son local ainsi qu'une partie ou la totalité de l'habitation. La transformation de l'immeuble familial en immeuble de rapport est une pratique déjà perceptible dans les lotissements des

point d'arrivée, mais un nouveau départ social. Patrimoine, la maison est un lieu d'habitation familiale et un capital.

Ces nouveaux quartiers urbains jouent un rôle de production et de promotion de nouvelles couches sociales : les classes moyennes. Ils fixent pour une longue période la majeure partie de la population. L'aboutissement de cette stratégie résidentielle fera que ces quartiers, qui abritaient, lors de leur constitution, une part non négligeable de catégories populaires, se transformeront en lieux spécifiques pour les nouvelles couches sociales urbaines. Ils sont des espaces de rencontre de populations aux trajectoires sociales diverses, variées mais convergentes. Dans ce processus, l'État a joué un rôle initiateur essentiel en introduisant un modèle d'urbanisation qui, même réapproprié par les néo-citadins, a fortement influé sur leurs modes de vie. Mais ceux-ci n'ont pas seulement subi ces mutations. En les vivant et en en faisant la base de leurs stratégies, ils en ont aussi été les agents. Leur nouvelle inscription dans le tissu social en est l'illustration. Le poids et le rôle de ces nouveaux agents sociaux constituent une nouvelle donne de la société algérienne ; à condition bien sûr qu'ils aient le temps de consolider leurs positions acquises.

La crise du modèle de développement algérien risque de remettre en cause de telles stratégies et poser en de nouveaux termes cette fragile restructuration sociale. L'urbanisation, partie intégrante du projet global de modernité de la société algérienne, pourrait déboucher sur de nouveaux déséquilibres. Au désarroi social qui s'ensuivrait, comment réagiront alors ces nouvelles couches sociales ?